



Mende, le 11 décembre 2023

Volet emplois du P rojet de Loi de Finances 2024

+1A-3B-1C = 3 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS **POUR LA DDFiP48**

Notre bureau national nous a transmis les documents de travail du Comité Social de Réseau (CSAR) qui doit se tenir en ce 11 décembre.

En 2024, le solde du volet emplois sera de 148 ETP. Initialement, nous devions perdre 450 emplois mais le politique et l'administration ont été contraints de mettre un coup de frein sur les suppressions au vu de l'état réel de la DGFIP.

Les directions territoriales perdent 155 emplois et contrairement aux deux dernières années, des services relocalisés sont touchés, en particulier les SAPF de Bergerac (-2 A), Mende (-2 B), Saint-Dié-des-Vosges (-2 A) et Chalons en Champagne (-2 B).

L'évolution des emplois par cadre se détaille de la manière suivante :

- 14 A+ +180 A - 27 B * - 246 C.

*52 emplois de géomètre passent à la trappe

et pour la Lozère :

+ 1 A - 3 B - 1 C

Malgré un contexte de plus en plus tendu dans tous les services, des postes vacants et le recours quasi-obligé à des contractuels, la Direction Générale reprend les destructions d'emplois dans les directions territoriales, y compris dans les services relocalisés qui étaient pourtant sacralisés jusque-là et dont la vocation était de redynamiser des territoires progressivement délaissés par les politiques publiques.

Certes, ce ne sont « que » 3 emplois, mais ils s'ajoutent à une longue liste. Au cours des 15 dernières années, la Lozère a perdu 66 emplois (le SAPF avait permis d'en regagner 25).

La spirale infernale est à nouveau enclenchée, il est urgent de l'enrayer.

La DGFIP doit au contraire être renforcée par des créations d'emplois à la hauteur des nombreux besoins.